

Opéfin



PRÉSENTATION

Synthèse d'audit comptes sociaux au 31 décembre 2024

Conseil d'administration du 23 avril 2025

Objectif du compte rendu

Le présent compte rendu s'inscrit dans le cadre de l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation IAE PARIS arrêtés au 31 décembre 2024.

Il s'agit d'un document préalable à l'émission définitive de notre opinion sur les états financiers. Son contenu est réservé à l'usage du représentant légal de l'entité et présente un caractère strictement confidentiel.

Il a pour objet :

- De porter à votre connaissance les principales conclusions de notre mission au 31 décembre 2024 ;
- D'échanger sur les faits significatifs ayant eu une incidence sur l'élaboration et le traitement de l'information financière.

Sommaire

PAGE 5
Faits marquants de l'exercice

PAGE 6
Evènements postérieurs à la clôture

PAGE 7
Bilan au 31 décembre 2023

PAGE 8
Fonds dédiés

PAGE 9
Fournisseurs et autres dettes

PAGE 10
Compte de résultat

PAGE 11
Mécénats - Subventions

PAGE 12-14
Achats et charges externes

PAGE 15
Ajustements d'audit relevés

PAGE 16
Conclusion/Point en suspens

Faits marquants de l'exercice

Nous avons identifié une nouvelle convention de mécénat pour la CHAIRE ETI sur 2024 avec la société NHOOD. Une convention triennale (2024 à 2026) a été signée portant sur des engagements respectifs d'un montant de 100.000 € par an, soit un montant global de 300.000 €.

Nous n'avons pas identifié de nouvelles conventions de mécénat pour la CHAIRE FINAGRI, une convention est arrivée à échéance en 2024. A la date de rédaction de notre synthèse d'audit, des négociations sont en cours pour renouveler la convention de mécénat.



Événements significatifs postérieurs à la clôture

A la date de rédaction de notre synthèse d'audit, nous n'avons pas été informé et n'avons pas relevé d'événements significatifs postérieurs à la clôture.



Bilan au 31 décembre 2024

Actif (en euros)	31/12/2024	31/12/2023	Note	Passif (en euros)	31/12/2024	31/12/2023	Note
Immobilisations				Report à nouveau et résultat	- 7 766	- 8 683	
Créances	50 000	114 930	A	Fonds dédiés	200 640	143 129	C
Disponibilités	198 870	135 864	B	Fournisseurs et autres dettes	55 995	116 348	
Total Actif	248 870	250 794		Total Passif	248 870	250 794	

Etats financiers transmis par le cabinet ACCOUNTAE

COMMENTAIRES :

A : Nous notons une baisse des créances pour un montant de 64 930 Euros, cela s'explique exclusivement par la baisse des créances clients pour un montant de (13,8 k€) et l'apurement des avoirs à recevoir (50,8 k€). Nous avons relevé en produit à recevoir le montant du mécénat 2024 de la société SODEBO pour un montant de 50 000 euros. En effet à la date de clôture, la société SODEBO n'a pas versé le montant de son engagement pour l'exercice 2024 ;

B : Nous notons une hausse des disponibilités pour un montant de 63 006 Euros, cela s'explique principalement par le résultat avant report en fonds dédiés et la baisse du BFR ;

C : Nous notons une hausse des fonds dédiés pour un montant de 97 511 Euros, cela s'explique par la baisse des dépenses engagées pour le développement des Chaires ETI et FINAGRI durant l'exercice 2024 (cf. Tab fonds dédiés P8).

Fonds dédiés

En euros	31/12/2023	Fonds restants à engager (dotations)	Utilisation au cours de l'exercice (reprise)	31/12/2024
Fonds dédiés aux frais administratifs du fonds	66 234	0	20 853	45 380
Fonds dédiés à la Chaire ETI	0	0	0	0
Fonds dédiés à la Chaire FINAGRI	76 895	78 365	0	155 260
Total Fonds dédiés	143 129	78 365	20 853	200 640

Le tableau ci-dessous récapitule les charges à engager par section par rapport aux charges réellement engagées.

En euros	Charges à engager sur 2024	Charges engagées sur 2024	Ecart en Euros	Ecart en %
Section frais administratifs	27 000	51 524	- 24 524	- 91 %
Section Chaire ETI	95 000	94 084	916	1 %
Section Chaire FINAGRI	418 000	339 635	78 365	19 %
Total	540 000	485 243	54 757	10 %

COMMENTAIRES :

Les fonds dédiés correspondent aux dépenses restantes à engager sur les dons reçus qui n'ont pas pu être utilisés ou consommés en totalité à la clôture d'un exercice.

Ils s'élèvent à 45 380 Euros pour les frais administratifs et 155 260 Euros pour les dépenses de promotion et de développement de la chaire FINAGRI à fin 2024.

Concernant la Chaire ETI, le reliquat de l'exercice a été affecté en report à nouveau pour compenser la perte réalisée en 2023 sur cette chaire.

Les conventions de mécénat régissent les affectations entre les trois postes (selon les conventions, la part maximale affectée aux frais administratifs est de 6% ou de 10%, la part restante est affectée à la chaire concernée).

Fournisseurs et autres dettes

En euros	31/12/2024	31/12/2023	Var en €	Var en %
Fournisseurs créditeurs	26 700	63 149	-36 449	-57 %
Factures non parvenues	29 295	49 699	-17 404	-35 %
• OPEFIN' HOLDING – CAC	7 200	7 200	-	-
• MONSIEUR FRANÇOIS-JÉRÔME DELANOË	22 095	-	22 095	100 %
• Autres	-	42 499	- 42 499	- 100 %
Autres dettes	-	3 500	- 3 500	- 100 %
• Attribution de prix	-	3 500	- 3 500	- 100 %
Fournisseurs et autres dettes	55 995	116 348	- 60 353	- 52 %

COMMENTAIRES :

Les autres dettes sont nul au 31/12/2024. Pas d'attribution de prix durant cet exercice.

COMMENTAIRES :

Fournisseurs créditeurs :

Nous notons une baisse des fournisseurs créditeurs pour un montant de 36 449 Euros qui s'explique principalement par l'apurement des dettes du fournisseur « INTI ». Les principales dettes présentent à la clôture sont :

- Dette « DIRAT CONSULTING" pour 14 400 € relative à la prestation de conseil
- Dette "PREMIUM COMMUNICATION" pour 12 000 € et relative à deux interventions de conférenciers.

Pas d'antériorité des dettes fournisseurs.

Factures non parvenues :

- FRANCOIS JEROME DELANOË pour sa Prestations concernant le 2T2024 de conseil dans le cadre de la Chaire FINAGRI « Développement d'instruments financiers vertueux ».
- Honoraires du commissaire aux comptes OPEFIN.

Compte de résultat

En euros	31/12/2024	31/12/2023	Var en €	Var en %	Note
Mécénats	540 000	840 000	-300 000	-36 %	A
Transferts de charges	0	23 016	-23 016	-100 %	B
Utilisation des fonds dédiés	20 853	66 713	-45 860	-68 %	C
Total produits d'exploitation	560 853	929 729	-368 876	-39 %	
Autres achats et charges externes	451 207	884 374	-433 167	-49 %	D
Aides financières	33 600	52 800	-19 200	-36 %	E
Reports en fonds dédiés	79 281	3 243	76 038	234 %	F
Total charges d'exploitation	564 088	940 417	-376 329	-40 %	
Résultat d'exploitation	-3 235	-10 688	7 453	70 %	
Produits financiers	3 671	4 625	-954	-20 %	
Charges financières	436	383	53	14 %	
Résultat financier	3 235	4 242	-1 007	-24 %	
Produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	0	3 500	-3 500	-100 %	
Résultat exceptionnel	0	-3 500	-3 500	100 %	
Résultat net	0	-9 946	9 946	100 %	

Etats financiers transmis par le cabinet ACCOUNTAE

COMMENTAIRES :

A : Correspond au montant des engagements des mécènes au titre des exercices 2023 et 2024 (voir slide 11).

B : Pas de transfert de charges durant l'exercice 2024.

C : Correspond aux dépenses effectuées sur l'exercice 2024 sur des ressources non utilisées au cours des exercices antérieurs.

D : Les autres achats et charges externes ont connu une baisse de 433 167 Euros par rapport à l'exercice 2023. Ces charges se rapportent principalement aux dépenses de développement et d'animation des deux Chaires (ETI et FINAGRI), ainsi qu'aux contributions financières apportées à l'IAE de Paris Sorbonne (voir slides 12 à 14).

E : Ce poste correspond à la bourse de recherche versée dans le cadre du développement des projets de recherches pour la Chaire ETI (voir slide 13).

F : Correspond aux dépenses restantes à engager sur les ressources de l'exercice 2024.

Mécénats - Subventions



Chaire ETI (en euros)	31/12/2024	31/12/2023	Var. €	Chaire FINAGRI (en euros)	31/12/2024	31/12/2023	Var. €
NHOOD	100 000	100 000		GROUPAMA RHONE ALPES	80 000	80 000	-
GFI – INETUM	-	100 000	- 100 000	GROUPAMA PAYS D'OC	50 000	50 000	-
ICADE	-	100 000	- 100 000	GROUPAMA CENTRE MANCHE	50 000	50 000	-
CREDIT AGRICOLE	-	100 000	-100 000	GROUPAMA GRAND EST	80 000	80 000	-
				GROUPAMA LOIRE BRETAGNE	80 000	80 000	-
				CEREST	50 000	50 000	-
				SODEBO	50 000	50 000	-
Total des dons	100 000	400 000	- 300 000	Total des dons	440 000	440 000	100 000

COMMENTAIRES :

Chaire ETI : Les dons des mécènes sont reçus par le Fonds de dotation, leurs modalités de versement sont régies par des avenants ou conventions triennales qui ont été signées avec les donateurs. 4 conventions sont arrivées à échéance sur l'exercice 2023. Seule la convention avec la société NHOOD a été reconduites en 2024. Le versement des sommes s'effectue par des appels de fonds qui sont envoyés par le Fonds de dotation.

Nous notons une variation à la baisse des engagements financiers sur l'exercice 2024 à hauteur de 300 000 Euros. A la date d'arrêté des comptes, des négociations sont en cours pour trouver de nouveaux mécènes.

Chaire FINAGRI : Les dons des mécènes sont collectés par le Fonds de dotation, les modalités de versement sont encadrées par des conventions triennales conclues avec les donateurs. Celles-ci ont été signées en 2022 (cinq conventions), arrivées à échéance en 2024, ainsi qu'en 2023 avec "Groupama Loire Bretagne" et "CREST". Le versement des sommes se fait par le biais d'appels de fonds, qui sont envoyés par le Fonds de dotation.

Les versements reçus s'établissent à 440 000 Euros (SODEBO 50 K€ en attente de réception) sur l'exercice 2024.

Achats et charges externes (1/3)

En euros	31/12/2024	31/12/2023	Var. en €	Var. en %
Sous-traitance générale	30 100	29 000	1 100	4 %
Sous-traitance communication	13 039	32 238	(19 199)	(60 %)
Sous-traitance Chaire ETI	-	178 040	(178 040)	(100 %)
Sous-traitance Chaire FINAGRI	-	250 000	(250 000)	(100 %)
Sous-traitance diverse	79 684	14 276	65 408	458 %
Bourse de recherche versée	33 600	52 800	(19 200)	(37 %)
Honoraires Chaire ETI	52 800	182 376	(129 576)	(71 %)
Honoraires Chaire FINAGRI	183 296	182 169	1 127	1 %
Honoraires Expert-Comptable	3 600	3 600	-	-
Honoraires Commissaire aux comptes	7 200	7 200	-	-
Frais de déplacements et réceptions	3 906	4 727	(821)	(17 %)
Divers	6 211	748	5 463	730 %
Achats et charges externes	413 436	937 174	(523 738)	(55 %)

COMMENTAIRES :

Globalement, les achats et charges externes présentent une hausse de 523 738 Euros représentant une baisse de 55 %. Les principales variations relevées sont :

Sous-traitance communication : Ce poste se compose essentiellement fournisseur "SUGAR, PEPPER & SALT" pour 11 K€ pour diverse prestations de communication.

Sous-traitance Chaire ETI : Ce poste correspond à la participation financière du Fonds de dotation à l'IAE de Paris pour la mise en œuvre des actions et des travaux de recherche relative à la Chaire ETI conclu avec l'Institut d'administration des entreprises de Paris. Nous notons une baisse de 100 % qui s'explique par la fin de cette convention et sa non-reconduction.

Sous-traitance Chaire FINAGRI : Ce poste correspond à la participation financière du Fonds de dotation à l'IAE de Paris pour la mise en œuvre des actions et des travaux de recherche relative à la Chaire FINAGRI conclu avec l'Institut d'administration des entreprises de Paris. Nous notons une baisse de 100 % qui s'explique par la fin de cette convention et sa non-reconduction.

Sous-traitance diverse : Il s'agit de :

- **DIRAT CONSULTING :** 72 K€ pour des réalisations trimestrielles (recherche d'investisseurs, préparation d'article pour le site web, participation à des événements, organisation de webinar ...)

- **ART OF SENSEMAKING :** 8 K€ relatives à des travaux de modélisation et à la réalisation de 10 ateliers en 2024 en europe, asie et amérique.

La variation du poste s'explique par l'absence des prestations du fournisseur « DIRAT CONSULTING » en 2023.

Achats et charges externes (2/3)

En euros	31/12/2024	31/12/2023	Var. en €	Var. en %
Sous-traitance générale	30 100	29 000	1 100	4 %
Sous-traitance communication	13 039	32 238	(19 199)	(60 %)
Sous-traitance Chaire ETI	-	178 040	(178 040)	(100 %)
Sous-traitance Chaire FINAGRI	-	250 000	(250 000)	(100 %)
Sous-traitance diverse	79 684	14 276	65 408	458 %
Bourse de recherche versée	33 600	52 800	(19 200)	(37 %)
Honoraires Chaire ETI	52 800	182 376	(129 576)	(71 %)
Honoraires Chaire FINAGRI	183 296	182 169	1 127	1 %
Honoraires Expert-Comptable	3 600	3 600	-	-
Honoraires Commissaire aux comptes	7 200	7 200	-	-
Frais de déplacements et réceptions	3 906	4 727	(821)	(17 %)
Divers	6 211	748	5 463	730 %
Achats et charges externes	413 436	937 174	(523 738)	(55 %)

COMMENTAIRES :

Bourse de recherche versée : Ce poste correspond à la bourse de recherche versée à Mme. ELIN ANDERSDOTTER FABRE, conseillère principale de la société GLOBAL UTMANING (ONG suédoise). La bourse a pour objectif d'accompagner son accueil au sein de l'équipe de recherche de la chaire ETI afin de contribuer aux activités suivantes : animation des programmes de l'Observatoire Mondial des Proximités au sein de « Shared City Foundation », développement des projets de recherche de la Chaire ETI en Afrique et soutien aux projets de recherches européens dans lesquels la Chaire ETI s'engage.

Honoraires Chaire ETI : Ce poste correspond aux prestations réalisées par le prestataire INTI. La baisse s'explique exclusivement par la perte de 300.000 Euros de mécènes sur l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023.

Les services assurés par le prestataire sont d'une part, la recherche de mécènes dans le but de développer et d'accroître les ressources du Fonds de dotation pour financer ses actions, d'autre part, de réaliser toutes les actions opérationnelles afin d'assurer le lancement, le développement et la modélisation de la Chaire « ETI – Entrepreneuriat, Territoire, Innovation » au sein de l'IAE de Paris. Ainsi, il a été convenu en termes de rémunération ce qui suit :

- Rémunération annuelle fixée à 28 800 Euros TTC ;
- Commission de 24 % TTC sur le montant des mécénats apportés, soit 24 000 Euros TTC pour 100 000 € de financements reçus sur l'exercice.

Notre contrôle n'a pas relevé d'écart.

Achats et charges externes (3/3)

En euros	31/12/2024	31/12/2023	Var. en €	Var. en %
Sous-traitance générale	30 100	29 000	1 100	4 %
Sous-traitance communication	13 039	32 238	(19 199)	(60 %)
Sous-traitance Chaire ETI	-	178 040	(178 040)	(100 %)
Sous-traitance Chaire FINAGRI	-	250 000	(250 000)	(100 %)
Sous-traitance diverse	79 684	14 276	65 408	458 %
Bourse de recherche versée	33 600	52 800	(19 200)	(37 %)
Honoraires Chaire ETI	52 800	182 376	(129 576)	(71 %)
Honoraires Chaire FINAGRI	183 296	182 169	1 127	1 %
Honoraires Expert-Comptable	3 600	3 600	-	-
Honoraires Commissaire aux comptes	7 200	7 200	-	-
Frais de déplacements et réceptions	3 906	4 727	(821)	(17 %)
Divers	6 211	748	5 463	730 %
Achats et charges externes	413 436	937 174	(523 738)	(55 %)

COMMENTAIRES :

Honoraires Chaire FINAGRI : Ce poste correspond aux prestations réalisées par les prestataires SOGIMAX, PREMIUM et DIRAT CONSULTING. Les services assurés sont le développement et l'animation de la Chaire FINAGRI. Les prestations de services sont réparties de la façon suivante :

- **SOGIMAX :** Ce prestataire assure des prestations de développement et de valorisation de la Chaire FINAGRI, ces prestations sont encadrées par une convention de prestation de service conclue en date du 5 décembre 2022 (avenant 2024) pour 95 K€ (Pas de variation du montant de la prestation).
- **PREMIUM :** Ce prestataire assure des prestations d'apporteur d'affaires de la Chaire FINAGRI, ces prestations sont encadrées par une convention d'apporteur d'affaires qui a été conclue en date du 30 Août 2022, en contrepartie de la réalisation des prestations le Fonds de dotation verse à PREMIUM une rémunération de 24% TTC de la valeur des mécénats apportés. Pour l'exercice 2024, le Fonds de dotation a reçu des dons à hauteur de 440 000 Euros, la rémunération de PREMIUM s'est donc élevée à 105 600 Euros.
- **DIRAT CONSULTING :** Ce prestataire assure des prestations de gestion de groupe de travail, l'organisation de consultation des acteurs financiers, suivi des évolutions réglementaires et de marché en lien avec les sujets de la Chaire FINAGRI et de participer au rayonnement de la Chaire et du groupe de travail. Ces prestations sont encadrées par un contrat de service qui a été conclue en date du 18 janvier 2023, en contrepartie le Fonds de dotation verse une rémunération annuelle de 57 600 € TTC. Cette année, cette charge a été constatée en sous-traitance diverses mais reste rattachée analytiquement à la chaire FINAGRI. Il y a cependant une extourne de FNP DIRAT qui reste dans le compte Honoraires chaire FINAGRI pour -14,4 k€.

Ajustements d'audit relevés

Nature des ajustements non comptabilisés	Impact présentation	Impact P&L
Total ajustements non comptabilisés		

Nous n'avons pas relevé d'ajustement lors de notre mission.

Conclusion/Point en suspens

Opinion sur les comptes annuels :

Nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives au cours de nos travaux d'audit.

Les éléments relevés nécessitent un suivi de la part du management mais ne sont pas de nature à remettre en cause, au vu des travaux réalisés par nos soins, notre opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble. En effet, nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Certification des comptes sans réserve.



MERCI

Christophe FONTENEAU
Commissaire aux comptes

Maxime LEBARON
Responsable pôle audit

Ghassane DERNASSI
Auditeur financier

OPÉFIN'HOLDING

Audit – Expertise Comptable – Stratégie – Conseil aux entreprises
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre
Société d'expertise comptable inscrite auprès de l'Ordre des Experts Comptables de Paris – Ile-de-France
SARL au capital de 201 000 euros – RCS Versailles Nr 808 583 058